

du journal inédit d'Henry de Groux, le poème *Nocturne* de Gabriel-Albert Aurier, le poème en prose *Le Rêve* de Remy de Gourmont, les deux ballades *Ballade en l'honneur des poètes falots* et *Épître falote et testamentaire pour régler l'ordre et la marche de mes funérailles* de Jules Laforgue, les deux épigraphes aux poèmes *Plainte* et *Prière à la harpe* de Gabriel Julliot de la Morandière, et le poème *Complainte de Maldoror* de l'écrivain hollandais Fritz Vanderpijl, en français et en néerlandais). Le volume se clôt par deux riches bibliographies : une bibliographie de Lautréamont et une bibliographie générale.

La Réception de Lautréamont est une étude fondamentale, à la fois par son apport à l'exégèse de l'œuvre d'Isidore Ducasse, mais également par sa reconstitution des réseaux de sociabilité littéraire, en France et en Belgique, de 1870 à 1917, et l'attention accordée aux revues et aux cénacles, de plus ou moins grande importance. Kevin Saliou a réalisé un travail de recherche de grande envergure, et ne semble délaissé aucune piste, aussi infime soit-elle. Son essai est très richement documenté, et ses analyses, fines et précises, permettent de saisir pleinement les enjeux de la lecture de Lautréamont dans le parcours intellectuel et artistique des auteurs étudiés (récupération idéologique, fascination pour le style, reprise du lexique, rejet pur et simple, etc.). Les quelques incursions dans le domaine des arts plastiques et de l'illustration – songeons notamment aux pages consacrées à l'œuvre d'Odilon Redon – ont également favorablement retenu notre attention, et puisque l'auteur se propose de poursuivre ses travaux, nous ne pouvons que l'encourager à approfondir également ce point.

Katherine Rondou

– Marcel Sylvestre, *Jean Meslier et l'imposture spirituelle*. Presses de l'Université Laval, 2021, 103 p.

Les ouvrages sur Jean Meslier sont rares. Nous sommes donc heureux de saluer le petit livre que vient de lui consacrer Marcel Sylvestre, le premier à être publié outre-Atlantique. Qu'il le soit aux Presses de l'Université Laval ne doit pas effrayer le commun des mortels car, loin de revêtir l'aspect parfois ardu voire rébarbatif d'ouvrages de type universitaire, il s'agit d'un petit ouvrage qui revendique la vulgarisation, agrémenté de quelques illustrations, découpé en une douzaine de chapitres de quelques courtes pages chacun. Il vise, à travers le regard propre à l'auteur, à présenter au large public francophone du Nouveau Monde mais aussi – pourquoi pas ? – à celui de du Vieux, la pensée encore trop largement méconnue de Jean Meslier, le curé Meslier.

Il n'est pas sans défauts, le moindre n'étant pas, nous le verrons, la manière dont l'auteur, en proposant de l'actualiser, interprète à sa manière le

*Mémoire*¹ que Jean Meslier, le curé Meslier, laissait à la destinée posthume il y a quelque trois siècles, dans un tout autre contexte, sous l'Ancien Régime français, au tout début du siècle des Lumières.

L'économie de l'ouvrage

Du point de vue du fond, si ce petit livre aborde de façon fort lapidaire sa philosophie matérialiste et sa pensée politique révolutionnaire, sinon au travers de la dénonciation, de la dénaturation qu'en a publiée Voltaire – une « trahison » dit à très juste titre Sylvestre –, il insiste en revanche sur la critique des textes bibliques à laquelle Meslier s'est livré dans la première partie de son *Mémoire*. « J'ai choisi, précise-t-il, de l'aborder en mettant surtout l'accent sur l'imposture spirituelle que constituent toutes les religions » (p. 18). C'est que, tel qu'il l'annonce d'entrée de jeu, l'angle de vue à partir duquel il envisage l'œuvre de Meslier, comme son titre l'indique bien, est celui des rapports d'opposition qu'entretiennent raison et foi. Il les situe « dans le contexte des débats contemporains sur la contestation de la laïcité de l'État au nom de ces mêmes prétendues vérités révélées » que dénonçait le curé d'Étrépigny (p. 7)².

La laïcité que nourrit l'auteur n'est cependant pas celle que l'on attend habituellement d'un Etat dont seraient séparées les religions. C'est celle d'un État qui les combat. Cette conception était pourtant étrangère à Meslier. Car s'il réclamait bien d'« abolir entièrement la tyrannie et le culte superstitieux des dieux », cela ne concernait pas l'État féodalo-monarchique sous lequel il vivait et qui n'aurait pas été autrement remis en cause, il envisageait qu'elle le soit une fois la révolution faite, et instaurée la dictature des opprimés qu'il prônait³. Lui faire endosser une filiation laïque nourrie de préoccupations actuelles qui se substituent à celles, sociales et politiques, qu'il nourrissait est

¹ On regrettera, soit dit une fois pour toutes, que Marcel Sylvestre persiste tout au long de son texte à parler du « *Testament* » et non du *Mémoire*, comme y avait souvent insisté Roland Desné pour le distinguer du texte par lequel Voltaire transformait malhonnêtement Meslier en déiste (voir entre autres, l'introduction aux extraits qu'il en avait fait aux Éditions Rationalistes en 1973, p. XXVIII).

² Le Québec est en effet agité depuis longtemps par la question des « accommodements raisonnables » auxquels s'opposent avec force certains partisans de la laïcité. Il l'est encore récemment par la Loi 21 (la « Loi sur la laïcité de l'État ») votée en juin 2019 qui, disposant que « l'État du Québec est laïque », interdit le port de signes religieux aux employés de l'État exerçant une position d'autorité et aux enseignants du secteur public, reconnaissant cependant le droit acquis d'en porter pour ceux qui étaient déjà en poste avant la discussion du projet de loi.

³ Il s'agissait, écrit-il explicitement, d'« opprimer tous les oppresseurs » (conclusion du *Mémoire*, chap. 96).

trompeur. Cela en fausse la compréhension et rend particulièrement compliquées l'exposition et l'explication de ce qui le motivait.

De fait, s'opposer à ce que Sylvestre appelle sans nuances le « voile islamique » (p. 43)¹ et prôner « l'interdiction du port de signes religieux dans la fonction publique » (p. 95), loin d'être un héritage contemporain de ce que pensait Meslier, s'inscrit dans un regard rétrospectif qui brouille la signification de son propos et en dénature le combat. Meslier ne réclamait pas l'interdiction de manifestations de religiosité individuelles ou collectives. S'il en dénonçait partout dans son œuvre la vanité et la fausseté, on n'y trouve nulle part la moindre allusion à une éventuelle prohibition de signes de dévotion dont témoignaient ses paroissiens et les autres pauvres, nulle part où il aurait par exemple exigé, comme c'était alors la coutume (religieuse ou traditionnelle ?), que les femmes ne se voilent plus la tête en « bonnes catholiques » à l'époque (ou en « mauvaises », qui sait, vu que c'était la tradition ?). Chez Meslier, si l'on trouve à profusion des démonstrations de l'inexistence de Dieu ou des dieux, de l'inanité des religions couplée à la dénonciation de leur soutien aux puissants et à l'appel à les renverser, nulle part l'on n'y trouve d'appel à décoiffer les femmes du peuple. Son propos était de prôner la révolution en proposant pour ce faire, en conclusion de son *Mémoire* comme dans ses « Lettres aux curés du voisinage » par lesquelles il le présente², les moyens et la marche à suivre pour la mener à bien, incluant les masses populaires, non de les brimer dans leurs habitudes. Il s'agissait bien pour lui de les « désabuser, de leur ouvrir les yeux, non de leur imposer des interdictions vestimentaires sous prétexte que celles-ci seraient religieuses.

En le réduisant à de telles préoccupations, le risque est grand de métamorphoser Meslier à n'être qu'un prédécesseur de revendications militantes qui agitent le monde laïque québécois d'aujourd'hui, et de passer à côté de son message révolutionnaire véritable qu'il exprime ainsi : « Unissez-vous donc, peuples, si vous êtes sages ! Unissez-vous tous, si vous avez du cœur, pour vous délivrer de toutes vos misères communes ! Excitez-vous et encouragez-vous les uns les autres à une si noble, si généreuse, si importante et si glorieuse entreprise que celle-là ! »³.

¹ Des sociologues, parmi lesquels par exemple Françoise Gaspard et Farhad Khosrokhavar (dans *Le Foulard et la République*, La Découverte, 1995) et Saïd Bouamama (*L'Affaire du foulard islamique : production d'un racisme respectable*, Le Geai bleu, 2004), ont montré depuis belle lurette pourtant que l'islam était loin d'être la seule motivation des femmes à porter le voile.

² Voir celles-ci notamment dans *Œuvres complètes de Jean Meslier*. Paris, Éditions Anthropos, vol. 3, 1972, pp. 179-206).

³ Conclusion du *Mémoire*, chap. 96.

D'un point de vue plus formel, on notera que Sylvestre aborde l'œuvre à partir du texte de l'édition Coda du *Mémoire*¹ plutôt que de celle des *Œuvres de Jean Meslier* coordonnées par Roland Desné², à l'appareil critique plus complet quoiqu'en vieux français, qu'il cite (p. 6 et en bibliographie) mais dont il ne dispose pas. Outre le fait qu'il parle malencontreusement de « *Testament* » et non de *Mémoire*³, on déplorera des erreurs, approximations et naïvetés qui auraient toutes pu être facilement évitées par le recours à de plus nombreuses et à de meilleures sources ainsi que par une utilisation plus critique de celles qu'il cite : l'auteur en dispose en fait de peu, et pas des plus fiables. Ainsi se réfère-t-il surtout à l'ouvrage de Guilabert paru en 2010 qui, quoiqu'en dise son titre (*Les aventures véridiques de Jean Meslier*), présente une version plutôt romancée de la vie de Meslier ; à celui de Jean Brédel de 1983 (*Jean Meslier l'enragé. Prêtre athée et révolutionnaire sous Louis XIV*), qui renferme nombre d'erreurs⁴ ; et à Onfray dont il ne s'agit plus de démontrer que, outre ses fluctuations et dérives idéologiques, les textes sont écrits à l'emporte-pièce et sans grand souci d'exactitude⁵. En revanche, l'ouvrage pionnier de Maurice Dommanget n'est jamais cité ni même repris en bibliographie, même si son auteur est mentionné comme son biographe (p. 91). Non plus la volumineuse étude, extrêmement détaillée, de Miguel Benitez en 2012 (*Les yeux de la raison. Le matérialisme athée de Jean Meslier*⁶). Cela lui aurait par exemple permis d'éviter l'erreur d'écrire que Meslier a rédigé son

¹ *Mémoire contre la religion*, 2007. Dans son référencement en bibliographie, cette date est étonnamment accompagnée, entre crochets, de celle de 1864, année de la première édition qu'en avait faite Rudolf Charles sur base d'un manuscrit non autographe du *Mémoire*, alors que l'édition Coda reprend bien comme base le texte du manuscrit autographe publié par Roland Desné en 1970-1972.

² *Op. cit.*, 3 vol., 1970-1972.

³ Voir note 1.

⁴ Sylvestre cite par exemple à partir de Brédel des auteurs qu'auraient lus Meslier, alors que ce dernier les reprend pour la plupart de seconde main ou, comme La Boétie, qu'il ne cite jamais dans son *Mémoire* et n'a probablement pas lu, lui qui cite toujours scrupuleusement les auteurs auxquels il se réfère (p. 84).

⁵ Par exemple, quand il reprend en se référant à Onfray l'idée que Meslier aurait agi « en homme pressé », sachant sa mort prochaine (p. 7), ce qui est faux : il a le temps d'écrire son *Mémoire* et de le recopier plusieurs fois et seule la perte de la vue l'a empêché de le recopier encore. On pourrait aussi épinglez quelques naïvetés méthodologiques qui déforcent le propos de l'auteur comme quand, dans sa volonté de bien faire, il tient à fonder sur une note de bas de page l'un ou l'autre truisme historique, par exemple en citant Onfray pour exposer que « Voltaire répugne à l'athéisme », p. 85.

⁶ Si ce n'est une seule fois dans une note à l'évidence erronée (p. 73) : elle réfère en fait, non à l'ouvrage de cet auteur, mais au texte de Meslier dans l'édition Coda.

Mémoire en trois exemplaires (p.12), là où Benitez démontre qu'il y en avait quatre, au moins.

La rapide contextualisation historique n'est pas non plus exempte d'erreurs, comme la mention de l'existence d'une « taille exigée par le seigneur » (p. 4), alors qu'il s'agit de la taille royale (c'est bien celle-ci que dénonce avec force Meslier) et qui avait remplacé depuis trois siècles alors la taille médiévale perçue pas des seigneurs qui, en revanche, bénéficiaient de tout un attirail de droits féodaux et seigneuriaux que décrit et dénonce aussi Meslier¹. Du point de vue idéologique, celui de l'actualité aussi, l'ouvrage laisse parfois à désirer, comme quand il amalgame les musulmans avec les terroristes islamistes (p. 42), là où l'on sait que l'immense majorité de la communauté musulmane les condamne avec force, exactement comme l'immense majorité des chrétiens condamnent Breivik et les autres terroristes se réclamant de leur religion.

Dans un registre plus anecdotique, on s'étonne de voir mentionné à Étrépinny une inexistante « rue Meslier » alors qu'il y a une « place Jean Meslier » depuis 2000 et, inauguré en 2010, un « chemin du curé Meslier » qui relie le village à Balaives – il fait d'ailleurs l'objet de deux illustrations photographiques dans le livre (pp. 1 et 95) –, ces localités dans lesquelles officia Meslier n'étant pas les seules à l'honorer dans leur toponymie². Amusante encore est la découverte d'un mystérieux royaume de Pouilly, surgi de l'adjonction d'une virgule indue entre les deux prénoms de Claude Reine de Pouilly, l'épouse du seigneur local (p. 3) !

La critique religieuse

La plus grande partie de l'ouvrage (chap. 2 à 8 et 12) est consacrée respectivement à la critique du personnage de Jésus (p. 19-24), de la Trinité chrétienne (p. 25-27), des miracles (p. 29-34), de la transsubstantiation (p. 35-38), des prophéties et de la morale sexuelle du christianisme (p.39-46), des révélations (p.47-51) et des sacrifices d'animaux (p.53-58) ainsi que de la lecture allégorique des textes sacrés (p.73-79). Marcel Sylvestre en reprend des exemples sélectionnés parmi les plus truculents que renferme le *Mémoire*

¹ Voir le point qu'en a fait Albert Soboul dans sa préface aux *Œuvres de Jean Meslier*, « Le critique social devant son temps », *op. cit.*, vol. 1, pp. CI-CXLVI).

² Voir mon étude : « À quand un monument à la mémoire de Jean Meslier ? », *Cahiers internationaux de Symbolisme*, n° 140-141-142, « Patrimoine », 2015, pp. 65-89. Depuis lors, une des nombreuses impasses d'un lotissement à Prévessin-Moëns, qui jouxte Ferney-Voltaire, à moins de cent mètres de la route du Château, porte également le nom de Jean Meslier (depuis le début de cette année 2021).

de Meslier, comme en témoigne le fait qu'ils ont déjà été très souvent repris dans les textes théâtraux consacrés au curé athée¹.

Si Meslier consacre la première des trois grandes parties que renferme son *Mémoire* à la critique de la religion, c'est qu'il y a trois siècles, il s'agissait avant tout pour lui de dénoncer, « à ses paroissiens et à tous leurs semblables »², cette imposture d'une religion qui les maintenaient dans la soumission des puissants. C'est la raison pour laquelle il s'attache sur tant de pages à démontrer par le menu, minutieusement à défaut de pouvoir le faire exhaustivement, les mensonges, errements et autres aberrations que l'on trouve dans la Bible, que ce soient les miracles, prophéties ou autres révélations par lesquelles des paysans illettrés croyaient en l'incroyable, en se faisant ainsi une idée de la grandeur du Dieu que leur présentait l'Église. Il s'agissait pour Meslier de détruire tous les ressorts de cette croyance qui, outre celle de nourrir la foi populaire contre tous arguments raisonnables et raisonnés, exigeaient d'eux l'obéissance à ces « fières et orgueilleuses noblesses »³. Aujourd'hui cependant, à l'heure où l'invocation divine se fait à partir de motifs bien plus mystiques et spirituels (ceux de la conviction personnelle en une force supérieure que l'on aurait en soi et de toute cette sorte de bric-à-brac éclectique des superstitions bricolées et autres élucubrations d'imaginaires religieux caractéristiques du *New Age*...) que par une croyance à d'abracadabrants miracles et autres extravagances bibliques, les motivations de la croyance, et jusque dans les milieux les plus populaires, ne se fondent plus sur cette « foi du charbonnier », de sorte que cette partie du *Mémoire* de Meslier, si elle reste comme la plus complète dénonciation des errements qui ait jamais été produite à son époque, est sans doute aujourd'hui la moins actuelle. Elle a valeur, somme toute, de témoignage historique sans grande pertinence pour affronter l'imposture des religions.

¹ On retrouve ces citations particulièrement parlantes dans la pièce de Gilles Rosière et Bernard FROUTIN (*Jean Meslier, athée. Profession : curé*, édit. Libertaires, 2010) et celle de Jean-François JACOBS (*La bonne parole du curé Meslier. Curé le jour, athée la nuit*, édit. Aden, 2016). On les retrouve aussi dans les assez nombreux extraits qui en ont été fait les « extraits » et « textes choisis » qui en ont été faits, par exemple ceux de Marc GENIN, (dans Yvon Ancelin, Serge Deruette, Marc Genin, *Jean Meslier, curé d'Étrépy, athée et révolutionnaire, Les Cahiers d'Études Ardennaises*, n° 19, Société d'Études Ardennaises 2011), de Noël RIXHON (*Le curé Jean Meslier : « Dieu n'est pas. Extraits choisis de sa pensée*, 2012), et auparavant de Desné (*op. cit.*), de Verona (Cisalpinio Goliardica, 1974), de Farrachi (Exils, 2000), ainsi que ceux que j'en donne dans mon livre *Lire Jean Meslier, curé et athée révolutionnaire. Introduction au mesliérisme et extraits de son œuvre* (Aden, 2008).

² Ainsi qu'il l'écrit déjà à même le titre de son *Mémoire*. Ce sont bien eux auxquels il s'adressait et qui en étaient les premiers destinataires.

³ Conclusion du *Mémoire*, chap. 96.

Tout autres sont les parties philosophiques et politiques du *Mémoire* qui ont, elles, marqué une étape dans l'histoire des idées. Il est dommage que le petit ouvrage de vulgarisation qui nous est proposé ici en dise si peu dans l'un et l'autre de ces registres par lesquels Meslier fait figure de pionnier dans l'histoire des idées.

Le matérialisme philosophique

La construction d'une pensée matérialiste qu'entreprend Meslier, ce par quoi il est en avance sur son temps (le siècle, naissant alors, des Lumières), est traitée rapidement sur trois petits chapitres (pp. 59 à 71), alors même que dans son volumineux *Mémoire*, celle-ci prend une place de choix (pas loin de la moitié de celui-ci) : là où Meslier est le plus loquace, Sylvestre est le plus laconique. Ç'aurait pourtant été un bel hommage d'au moins le noter : Meslier innove profondément en ce début du XVIII^e siècle en s'attaquant au cartésianisme, « à mains nues » peut-on dire, à partir de la critique minutieuse, méticuleuse qu'il opère de Fénelon et de Malebranche, faisant feu de tout bois, construisant un matérialisme conséquent avec des rudiments qu'il trouve dans ce qu'il a appris de la physique d'Épicure et dans celle des « tourbillons » que Descartes a envisagée pour la description de sa « matière étendue ».

Sur la question de l'âme matérielle, qui constitue un point central de l'élaboration de son matérialisme (Meslier lui consacre, sur de nombreuses pages, l'ensemble de sa huitième et dernière « Preuve »), Sylvestre semble considérer que la démolition qu'il entreprend de la conception idéaliste de l'âme est faite incidemment et comme par amusement : Meslier « déconstruit malicieusement, écrit-il, la croyance en une âme spirituelle et immortelle » (p.61). Et là où il s'oppose frontalement au cartésianisme, sur la question de l'âme des bêtes dont il fait la pierre angulaire de sa critique matérialiste du dualisme cartésien, Sylvestre mentionne laconiquement que Meslier « trouve totalement ahurissant » que Descartes et Malebranche traitent les animaux comme des machines (p. 57), préférant n'en retenir que le « regard néfaste des humains à l'égard des animaux qu'engendrent les religions » dans lequel auraient sombré les cartésiens (p. 57), ratant ainsi une occasion d'exposer que Meslier utilise le cartésianisme à la fois comme tremplin et repoussoir pour développer son matérialisme. Ainsi Meslier en est-il réduit à nourrir « une position philosophique clairement naturaliste » (p. 66) et sa longue et complexe démonstration matérialiste ramenée à une seule phrase : il « ne voit aucun inconvénient à affirmer que la matière » divisée en atomes « ait la force de se mouvoir par elle-même » (p. 66).

La pensée communiste et révolutionnaire

Sylvestre aborde la critique sociale radicale que propose Meslier en évoquant son « esprit révolutionnaire » qui avait « de quoi déplaire au riche notable qu'était Voltaire » (p. 84). Il se contente de noter que le *Mémoire* « appelle à la révolte contre les politiques des tyrans comme le roi Louis XIV » et qu'il attaque « la noblesse et les riches de ce monde » (p. 88). On aurait cependant pu en attendre un peu plus pour caractériser un auteur qui, seul en son siècle, appelait au tyrannicide et au renversement, non de leurs seules « politiques », mais des rois eux-mêmes, lui qui n'hésite pas à invoquer le souhait « que tous les grands de la terre et que tous les nobles fussent pendus et étranglés avec des boyaux de prêtres »¹, et qui développe pour la première fois en France – et la seule avant la Révolution française –, un projet et un programme révolutionnaires qui passent par l'action des masses². Car c'est bien la société de classes tout entière que Meslier veut renverser et supprimer par la révolution qu'il prône dans l'« Introduction » et la « Conclusion » de son ouvrage, et dont il détaille encore la stratégie dans ses « Lettres aux curés du voisinage » au profit d'une société sans classes fondée sur le partage en commun du travail et des richesses³.

On est ici loin de l'actualisation de son message proposée par Sylvestre qui semble ménager dans ses racines l'exploitation capitaliste fondée sur la propriété privée, se cantonnant à n'en dénoncer que les dérives et les abus, rapidement cités, que sont « les politiques économiques injustes du néolibéralisme », « l'existence de paradis fiscaux », « la délocalisation des entreprises favorisant l'exploitation des travailleurs » et « une société de consommation destructrice de notre planète » (pp. 88-89). Meslier était bien plus radical que cela : il ne visait pas à aménager la société dans un sens plus favorable aux plus démunis ni à en limiter les excès, mais dénonçait et démontrait que richesse et pauvreté ne peuvent être compatibles, que l'une engendre l'autre, et qu'éradiquer celle-ci ne peut se faire sans supprimer celle-là. Il ne visait pas à réformer dans un sens plus juste la société de classes de son temps, il visait à la révolutionner : bien plus qu'un humaniste auquel on le réduit parfois, Meslier est un penseur communiste et, à la différence de tous ceux qui le précèdent depuis Thomas More, le seul à être révolutionnaire.

On regrettera donc que le *Mémoire* soit, dans la conclusion qu'en propose Sylvestre, réduit à constituer « l'engagement indéfectible d'un homme envers les vérités de la raison humaine » qui prélude à la pensée des Lumières (p. 91), alors pourtant que Meslier ne vise pas à libérer « l'humanité en soi » de l'irrationalité religieuse, mais à libérer les pauvres et les opprimés de leurs

¹ *Mémoire*, « Introduction », chap. 2.

² *Ibidem*, « Conclusion », chap. 96. Je synthétise ce programme dans *Lire Jean Meslier...*, *op. cit.*, pp. 354-355.

³ Conclusion du *Mémoire*, chap. 96.

opresseurs qui les maintiennent en soumission par le moyen de l'Église, de la religion et de la foi. C'est que Sylvestre préfère voir d'abord et avant tout en Meslier un défenseur de la raison en tant que telle, indépendamment de toute prise de position sociale et politique : son « athéisme radical », conclut-il, constitue « l'argument raisonnable qui permettrait de libérer l'humanité des discours de toutes les religions » (p. 93). Il s'autorise sur cette base à proposer cette « actualisation » du discours de Meslier dont j'ai parlé au début de ce texte, donnant comme directive à la laïcité de s'opposer de façon militante aux croyances religieuses et particulièrement à ce qu'il considère comme des signes convictionnels, non « en soutenant la neutralité de l'État à l'égard des religions » (p.93) mais en les combattant pour ne pas, ajoute-t-il dans un curieux renversement de valeurs, « mettre en péril le vivre-ensemble » qu'il voit menacé par le communautarisme et le fondamentalisme (p. 95).

On se réjouira cependant que Sylvestre ne cède pas aux courants les plus sectaires de la laïcité québécoise (dont les plus intégristes que l'on découvre parfois se réclamant de Meslier sur les blogs et les réseaux sociaux et qui flirtent avec le racisme), même si l'on trouve sous sa plume la mention d'un voile qu'il considère à tort comme exclusivement « islamique »¹ (p. 43) et dont il s'agirait d'interdire le port dans « la fonction publique », au-delà donc de ce que prescrit la Loi 21 au Québec (p. 95). Meslier, quant à lui, défendait l'idée que c'est par l'explication, la démonstration et l'argumentation que l'oppression religieuse devait être combattue, loin des injonctions laïques interdisant aux femmes d'exprimer leurs convictions religieuses ou de se vêtir comme elles l'entendent.

Brandissant l'épouvantail du « communautarisme », Sylvestre saute allègrement les époques pour induire que Meslier « nous incite à aller au-delà de la neutralité de l'État inhérente à la laïcité » (p. 96 et dernière). C'est là, à l'évidence, une dénaturation et une instrumentalisation toute personnelle de sa pensée. Elle s'inscrit curieusement dans la foulée de celle qu'avait opérée Voltaire, l'auteur faisant à sa manière lui-même ce qu'il lui reproche, édulcorant la force de sa pensée au profit d'une position idéologico-politique qui se préoccupe exclusivement de la nature laïque de l'État et ignore sa nature de classe. Bien plus que de se contenter de déplorer que « l'exploitation des petites gens n'est pas près de s'arrêter » (p. 88), il s'agissait pour Meslier d'abattre les croyances religieuses et Dieu lui-même pour abattre l'Église, dans le but d'abattre l'organisation sociale féodale et monarchique de son temps. S'il s'en prend à la religion, à toutes les religions, c'est dans cette perspective, lui qui s'opposait d'abord et avant tout aux puissants et, pour ce

¹ Voir note 4.

faire, à la religion qui en était alors l'« arme par excellence » pour maintenir leur domination. Il le rappelle souvent : « La religion, écrit-il par exemple, soutient le gouvernement politique si méchant qu'il puisse être et, à son tour, le gouvernement politique soutient la religion si vaine et si fausse qu'elle puisse être. »¹ Oublier cette motivation à combattre l'un et l'autre, c'est ravalier Meslier à bien peu.

Pour conclure

Même s'il n'est pas exempt, on l'a vu, d'erreurs, d'approximations et d'*a priori* idéologiques, le petit livre de Marcel Sylvestre est l'œuvre d'un passionné. L'auteur a bien sûr droit à ses idées. Ainsi, nonobstant ces divergences d'appréciation et ces critiques qui, même si elles sont profondes, se veulent constructives pour rétablir la teneur et le sens de la pensée de Meslier, saluons ce petit ouvrage qui contribue à en faire connaître le nom, aussi celle de l'association qui en défend et en promeut la mémoire et les idées, et dont l'auteur, dès son introduction, rappelle l'existence.

Serge Deruette

– Clive Thomson, *On croit comprendre le monde avec ça !, Entretiens mémoriels avec Henri Mitterrand*. Neuilly, Atlande, 2021, 237 p.

Si, intéressé par l'enseignement ou la recherche dans le domaine de la langue française, vous arpentez les rayonnages d'une librairie spécialisée en vue de l'acquisition d'un nouvel ouvrage de référence, sans doute seriez-vous pour le moins décontenancé, voire peu attiré par cet « objet-livre² » publié récemment qui présente :

- un auteur inconnu du lectorat francophone, au nom à consonance anglo-saxonne ou américaine, présenté comme psychanalyste de profession et dont la bibliographie mentionne quelques publications révélant essentiellement un intérêt historique pour l'étude de genres (homosexualité et hétérosexualité avérées, inversées ou indéterminées) ;
- un titre énigmatique associé à un sous-titre qui suscitent l'interrogation quant à leur signification respective et concernant la cohérence de la relation sémantique entre eux : « On croit comprendre le monde avec ça ! – Entretiens mémoriels avec Henri Mitterrand » ;

¹ Dès l'« Introduction » du *Mémoire*.

² Au sens de Reuter Yves, « L'objet livre », *Revue Pratiques 32, La littérature et ses institutions*, décembre 1981, pp.105-113.